



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
Département de Saône et Loire

EXTRAIT DE REGISTRE
des décisions du Président
du Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire (SYDESL)
En date du 20 janvier 2026

DS 26-002
Convention d'appuis communs dans le cadre du
déploiement de la vidéo-protection

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L2122-22,
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment ses articles L2122-1 et suivants,
Vu les statuts du SYDESL,
Vu la délibération n° CS25-014 de délégation de pouvoir au Président de « la signature des conventions relatives à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité Basse Tension Aériens pour l'installation et l'exploitation d'équipements tiers, conformément au modèle national validé par la FNCCR et le concessionnaire en vigueur » ;
Considérant la demande de la commune de CIRY LE NOBLE transmise par ENEDIS le 12/01/2026,
Considérant la validation technique de la faisabilité,
Considérant la convention ci-jointe,

DECIDE

Article 1^{er} De signer la convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité Basse Tension Aériens pour l'installation et l'exploitation d'équipements de vidéoprotection sur la commune de CIRY LE NOBLE.

Article 2 Il sera fait état de la présente décision au prochain Comité Syndical.

Le Président,

Jean SAINSON